

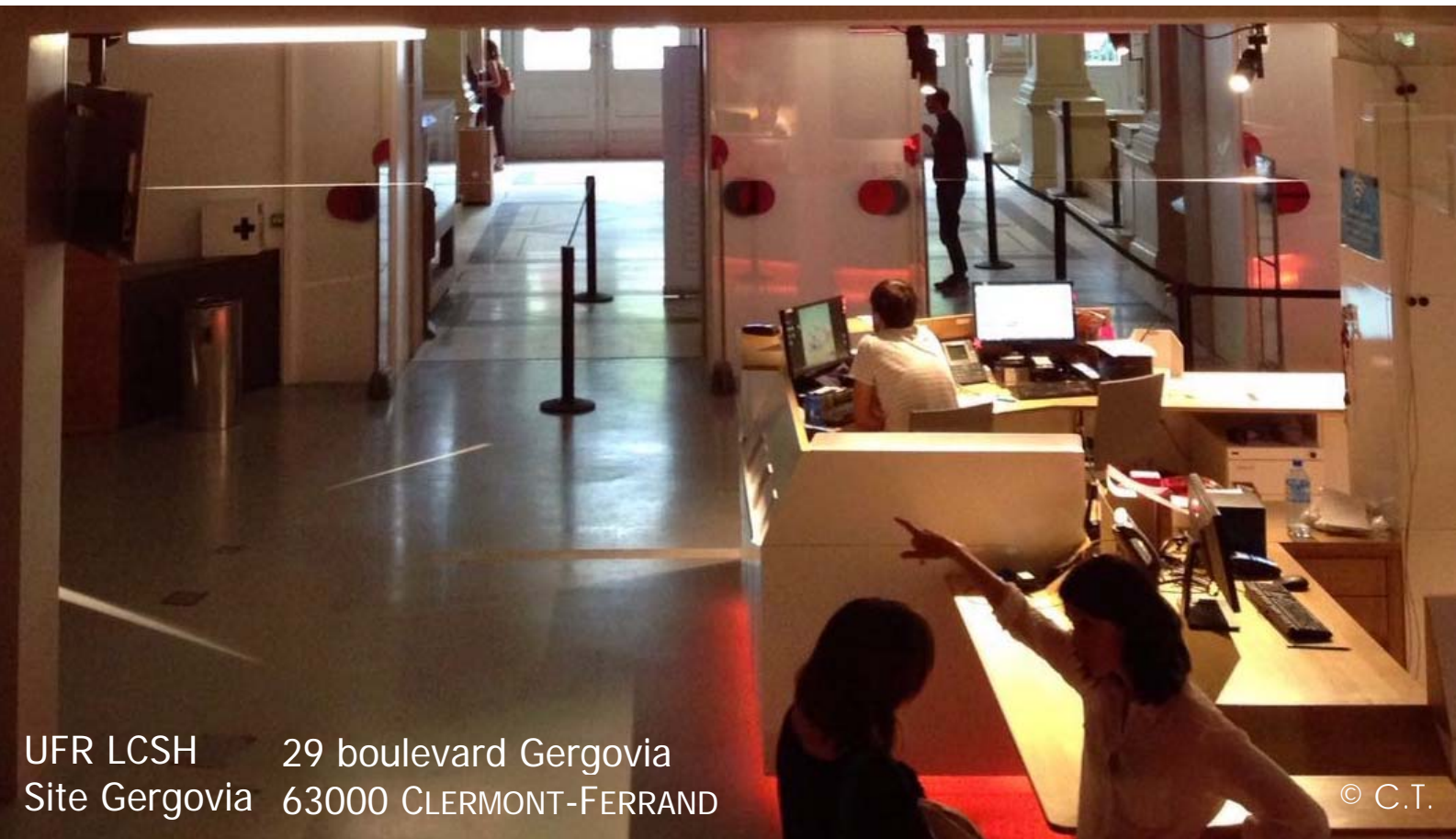
2019 - 2020



master

Direction de projets ou établissements culturels

Parcours Métiers du livre et médiation numérique



UFR LCSH 29 boulevard Gergovia
Site Gergovia 63000 CLERMONT-FERRAND

© C.T.

2019-2020 LIVRET DE L'ÉTUDIANT



<i>Le Département des Métiers de la Culture</i>	2
<i>Présentation du Master</i>	3
<i>Structuration pédagogique de l'offre de formation</i>	8
<i>L'Équipe pédagogique</i>	9
<i>Tronc commun du Master</i>	10
<i>Présentation des axes de recherche</i>	18
<i>Parcours Métiers du livre et médiation numérique</i>	21
<i>Informations pratiques</i>	35

ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION

Le Département Métiers de la culture.

Inscrit dans l'UFR «Lettres, Culture et Sciences humaines» de l'Université Clermont Auvergne, le département «Métiers de la Culture» rassemble des formations générales universitaires, pluridisciplinaires et professionnalisantes dans les domaines du livre, des arts du spectacle et du tourisme. Réunies au sein d'un même dispositif pédagogique, les filières tourisme, arts du spectacle et métiers du livre constituent une spécificité du pôle universitaire clermontois dans l'offre nationale.

Le département est situé sur le site Gergovia de l'Université Clermont Auvergne et dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences humaines. La majorité des cours ont lieu à Gergovia. Les cours sont assurés par les enseignants permanents du département, des chargés de cours et des intervenants extérieurs.

Direction du département

Caroline LARDY
caroline.lardy@uca.fr
Bureau 305
Tel : 04 73 34 66 76

Secrétariat du Master

Stéphanie CASSIERE
stephanie.cassiere@uca.fr
Bureau 207 bis
Tel : 04 73 34 66 83

Directeur de la mention du Master

Cyril TRIOLAIRE
cyril.triolaire@uca.fr
Bureau 302
Tel : 06 83 47 74 58

Responsables pédagogiques du parcours *Accompagnement culturel et touristique des territoires*

Master 1 : Didier MASURIER
didier.masurier@uca.fr
Master 2 : Pascal DESMICHEL
Bureau 305
Tel : 04 73 34 66 76

Responsables pédagogiques du parcours *Action culturelle et artistique*

Master 1 : Caroline LARDY
caroline.lardy@uca.fr
Tel : 04 73 34 66 32
Master 2 : Cyril TRIOLAIRE
cyril.triolaire@uca.fr
Bureau 302
Tel : 06 83 47 74 58

Responsables pédagogiques du parcours *Métiers du livre et médiation numérique*

Master 1 : Françoise LE BORGNE
francoise.le_borgne@uca.fr
Master 2 : Lamia BADRA BELAZIZ
lamia.badra@uca.fr
Bureau 304
Tel : 04 73 34 66 73

Vous trouverez au département :

- La **direction** (302)
- Les **bureaux des enseignants permanents**
- Des **salles des étudiants**

Présentation du Master

Organisation et objectifs du master Direction de projets ou établissements culturels (DPEC).

Le Master Direction de projets ou établissements culturels, au sein de ses trois parcours – « Métiers du livre et médiation numérique » ; « Action culturelle et artistique » et « Accompagnement culturel et touristique des territoires » – entend former des cadres capables de développer des projets et des politiques culturels en phase avec les besoins des territoires. Cette formation centrée sur la conduite de projet culturel encourage la polyvalence et l'innovation de ces futurs cadres en proposant des enseignements transversaux (communs aux trois filières) et des enseignements de spécialité, des apports théoriques et des mises en situations concrètes, encadrées par des professionnels. Ces mises en situation sont favorisées par les projets confiés aux étudiants sur les quatre semestres du master : projet collectif, projet professionnel personnel et projet recherche. Elles sont également favorisées à l'intérieur de chaque unité d'enseignement et par les stages prévus à la fin du master 1 et du master 2.

Évolution des métiers de la culture

La culture est une compétence dont s'emparent aujourd'hui les collectivités locales dans un contexte de fortes mutations des territoires (loi NOTRe - Nouvelle Organisation Territoriale de la République - tout particulièrement). L'activité ne relève plus seulement de démarches descendantes – via des institutions de l'Etat - mais émane d'une profusion d'initiatives locales et régionales qu'il s'agit désormais d'**accompagner** en termes de développement. On assiste à une **hybridation** des pratiques et des lieux culturels qui modifie de manière considérable les contours des métiers.

Cette hybridation se constate autant à l'échelle des territoires que des lieux emblématiques du livre (les médiathèques, librairies...) et du spectacle (scènes, ateliers, fabriques...). Il s'agit de répondre à la fois (en même temps) à des enjeux d'attractivité touristique, de lien social et de développement culturel des territoires.

Désormais :

- un office du tourisme organise des évènements,
- un éditeur conçoit des expositions pour des musées,
- un musée fait de la médiation touristique, organise des concerts,
- un festival est un acteur clé du développement (et de la communication) touristique,
- un écrivain / artiste contribue à l'imaginaire touristique,
- une médiathèque devient un tiers-lieu qui offre un espace d'usages (de collections et services) ouvert et adapté, organise des rencontres culturelles, crée des synergies sociales sur les territoires,
- une librairie dans son rapport au lieu (quartier, ville, ...) s'adapte aux mutations actuelles (dématérialisation du lire, commerce électronique) pour contribuer à la valorisation et l'animation d'un territoire par l'accueil, le conseil et la vente,
- la nouvelle ingénierie touristique passe par des méthodes créatives relevant de techniques artistiques (vidéo, cinéma...),
- les "touristes" s'avèrent être des résidents "temporaires" (ou bi-résidents) en recherche d'activités culturelles toute l'année,
- les espaces du spectacle vivant sont des "lieux de fabrique", de l'hybridité artistique (et doivent se projeter comme des "espaces

sociaux” de
rencontre/mixité/altérité),

- la création artistique et la diffusion culturelle se pensent en réseaux actifs (actuels, à réactiver, à inventer) sur des territoires polymorphes (échelons local variable, départemental, régional / diversité-évolution sociales / pratiques plurielles).

Si ces dynamiques intersectorielles justifient, plus que jamais, des tronc communs au sein du master “Conduite de projet ou d’établissement culturel”, il convient néanmoins de continuer à former des étudiants dans des cœurs de métiers encore bien identifiés dans le champ professionnel (d’où la nécessité de parcours de spécialité). La formation entend continuer à jouer un rôle sur le plan national ; elle est déjà repérable en France grâce à l’articulation territoire, tourisme et culture, et se caractérise par une forte attractivité comme en témoignent les effectifs étudiants (75 à 80 étudiants en moyenne en M1, 60 étudiants sélectionnés en M2) et le nombre de candidatures (100 à 250 en moyenne par parcours).

Objectifs d’insertion professionnelle

Le Master mention “Direction de projet ou d’établissement culturel” vise à former des responsables de projets, capables de concevoir des projets culturels et d’appliquer dans des champs professionnels divers (tourisme, métiers du livre, arts du spectacle) des compétences liées au management, à la comptabilité, au droit, au marketing et à la communication (y compris la maîtrise des langues étrangères et des nouvelles technologies) tant dans le secteur public (collectivités territoriales, offices de tourisme, médiathèques, éducation nationale...) que dans le secteur de l’entreprise privée ou dans le secteur associatif. Aux compétences transversales s’ajoutent une culture, des connaissances et des compétences spécifiques aux différents

champs professionnels et débouchant sur des emplois précis.

Accompagnement culturel et touristique des territoires

Le parcours ACT2 offre une pluralité de voies vers l’insertion professionnelle. Les métiers visés seront particulièrement : chargé de développement d’une structure (associative en particulier, internationale parfois) à vocation (inter)culturelle et patrimoniale (musée, site touristique, label, itinéraire européen...); directeur d’office du tourisme et d’espace à vocation d’animation d’un territoire (maison de pays, maison de parc...); chargé d’animation d’un espace à vocation de sensibilisation et d’éducation (Centre permanent d’initiation à l’environnement, réserve naturelle, LPO, conservatoire régional des espaces naturels...); chargé de mission tourisme (et/ou) culture au sein d’un EPCI (communauté de communes et d’agglomération, etc...), d’un parc naturel régional, d’un pays; consultant dans le domaine de l’ingénierie du tourisme, des territoires, de la médiation culturelle; médiateur culturel (en charge de la création d’un sentier d’interprétation, de la réalisation d’une exposition...); chargé de programmation et de communication, directeur de manifestation culturelle (site touristique et culturel, festival...).

Livre et médiation numérique

Le Parcours « Métiers du livre et médiation numérique » prépare aux différentes fonctions de direction, de gestion de projets, d’encadrement d’équipes et de planification. On retrouve ces fonctions dans les différents métiers du secteur du livre et de la culture.

Les métiers visés en M1 pourront être les suivants : documentaliste, veilleur, bibliothécaire (avec un concours), vendeur en librairie, médiateur culturel, assistant de développement culturel, assistant de

programmation, animateur de patrimoine, webmaster, rédacteur pour un produit d'édition multimédia, etc.

Les débouchés nouveaux ouverts par le M2 pourront correspondre par exemple aux postes suivants, qui supposent une dimension managériale et/ou stratégique : responsable de ressources documentaires, chef de projet en veille stratégique et gestion des connaissances, responsable de la communication d'une maison d'édition ou d'un producteur multimédia, conservateur des bibliothèques (avec un concours), gérant de librairie ou responsable du rayon librairie d'une grande surface, chargé de développement culturel, chargé de programmation, chargé de valorisation du patrimoine culturel, directeur de manifestation culturelle, chef de projet en édition numérique, responsable de projets TIC.

Action culturelle et artistique

Le parcours « Action culturelle et artistique » de la mention du Master Direction de projets ou établissements culturels » permet de développer les compétences réclamées pour tous les postes de médiateurs et coordinateurs spécialistes des relations éducation-culture mais aussi de gestion et d'organisation de projets artistiques liés aux arts du spectacle. En vue d'aboutir à des emplois précis, une culture et des compétences spécifiques liées aux différents champs professionnels s'ajoutent aux compétences transversales souhaitées dans les différents métiers.

Les métiers visés en M1 pourront être les suivants : Assistant coordinateur culturel, Assistant médiateur culturel, Assistant chargé de Relations publiques, Assistant de programmation, Agent de conservation du patrimoine, Agent de valorisation du patrimoine, Assistant de conservation du patrimoine en collectivité territoriale, Chargé de diffusion, Chargé de communication, etc.

Les débouchés nouveaux proposés

par le M2 pourront correspondre par exemple aux postes suivants, qui supposent une dimension managériale et/ou stratégique : Programmateur artistique, Chargé communication, Responsable d'un festival de théâtre, ou de danse, ou de cinéma, Administrateur d'une compagnie de spectacle vivant, Administrateur d'association culturelle, Médiateur du patrimoine, Chargé de valorisation du patrimoine culturel, directeur de manifestation culturelle, Chargé de mission dans le domaine culturel et artistique.

Compétences acquises au terme du master

Compétences générales des diplômés de masters en Lettres, Langues et Sciences humaines et sociales

- Conduire une étude dans différents contextes (scientifiques et/ou professionnels) : poser une problématique, construire une argumentation, collecter et organiser des données, interpréter les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements ;
- Conduire une démarche critique dans le cadre de règles déontologiques et méthodologiques ;
- Respecter l'éthique scientifique et les règles de droit ;
- Rédiger de manière claire, correcte et cohérente, des documents d'analyse et de synthèse à partir de sources diverses clairement référencées et de situations complexes ;
- Préparer et commenter des supports de culture et de communication (textes, images, statistiques...)
- Prendre la parole face à différents publics en prenant en compte leur spécificité ;
- Conceptualiser, bâtir et soutenir publiquement une argumentation ;
- Confronter des points de vue, élaborer des analyses comparatives ;
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps ;

- Être capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation, acquérir par soi-même des connaissances non enseignées ;
- Réaliser par soi-même une recherche documentaire sur différents supports : préciser l'objet de la recherche, localiser les ressources et les hiérarchiser, identifier les modes d'accès, établir une bibliographie, exploiter les données et les présenter ;
- S'impliquer dans un projet et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte, le réaliser et le gérer ;
- Encadrer et animer un travail de groupe ;
- Appréhender les enjeux sociaux et culturels du monde contemporain dans toutes ses dimensions temporelles et spatiales ;
- Mobiliser, dynamiser, exploiter des savoirs de différents champs disciplinaires ;
- Appréhender la diversité culturelle, développer des valeurs humanistes, être à l'écoute ;
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, d'analyse de données et d'internet ;
- Utiliser et créer des ressources électroniques ;
- Utiliser une langue étrangère dans un but professionnel en prenant en compte les particularités culturelles liées aux différentes zones géographiques concernées ;
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Les compétences spécifiques à la mention Direction de projet ou d'établissement culturel :

- Maîtriser une approche critique et comparative des phénomènes politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux dans l'Histoire des sociétés humaines ;

- Maîtriser les repères temporels et spatiaux ; savoir mettre en perspective les répercussions du passé ; maîtriser les grands enjeux de l'aménagement de l'espace, des évolutions du paysage, du rapport des hommes aux territoires ;
- Maîtriser les règles de la recherche documentaire, sous toutes ses formes, et apprivoiser les lieux et instances de la conservation-consultation ;
- Maîtriser les outils informatiques nécessaires à la recherche, à sa publication, à sa diffusion ;
- Participer à la production et à la mise en valeur de productions scientifiques et/ou culturelles ;
- Travailler en collaboration avec les différents acteurs du milieu professionnel et avec les acteurs et institutions du monde culturel, de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- Être capable de se former et d'innover.

Ouverture internationale

La mobilité internationale est vivement encouragée dans tous les parcours **dans le cadre des stages** (Belgique, Angleterre, Canada, Mexique, etc.).

La **filère Tourisme** a tissé depuis près de 20 ans des relations privilégiées avec les universités suivantes :

- University of Salford, Grande-Bretagne
- Institute of Technology, Sligo, Irlande
- Universidad Europea de Madrid, Espagne
- Universidad de Valladolid, Espagne
- Universidad de Alicante, Espagne
- Universidad de Sevilla, Espagne
- Università degli Studi del Molise, Italie
- Fachhochschule München, Allemagne
- Hochschule Bremen, Allemagne
- Universität Koblenz-Landau, Allemagne
- University of Wroclaw, Pologne
- International Business School, Budapest, Hongrie
- Tallin University, Estonie
- Kansas State University, États-Unis
- Colorado State University, États-Unis
- Radford University, États-Unis

- The University of Oklahoma, États-Unis
- Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
- University of Wuhan, Chine

Les universités partenaires permettent **aux étudiants de la spécialisation TCI** (Tourisme Culturel International – 10 à 15 par an) **d’effectuer leur année de M2 à l’étranger**, y compris leur stage. **Cette possibilité n’est pas offerte aux étudiants des deux autres parcours du master.**

Dans les parcours *Action culturelle et artistique* et *Accompagnement culturel et touristique des territoires* la découverte du monde professionnel du secteur culturel et artistique étranger est aussi assurée à travers un **voyage d’études** (découvertes de sites et d’institutions culturelles, rencontres professionnelles, workshops en Anglais, rencontres avec des étudiants-futurs professionnels du secteur culturel des universités locales (séjours à San Sebastian en 2016, à Milan en 2017 et à Bruxelles en 2019) pour les étudiants du parcours *Action culturelle et artistique*, La Rochelle pour les étudiants du parcours *Accompagnement culturel et touristique des territoires* en 2018). Les étudiants germanistes du parcours *Métiers du livre et médiation numérique* peuvent bénéficier d’un semestre à l’université d’Erlangen-Nürnberg dans le cadre d’un partenariat Erasmus. Les stages à l’étranger sont encouragés en master 1 et master 2.

Articulation avec la recherche doctorale

Chaque étudiant de chaque parcours sera en mesure de poursuivre ses études de Doctorat grâce en particulier aux compétences acquises dans le cadre de **PUE Culture et territoires**. Il pourra s’appuyer sur l’environnement des **laboratoires** labellisés.

Structuration pédagogique de la formation

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le master est structuré autour de grandes unités d'enseignement présentes du S1 au S4. **L'étudiant est amené à réaliser trois grands exercices rythmant son parcours**

- **un projet collectif** : il s'agit de répondre à une *vraie* commande émanant d'une collectivité territoriale, d'une entreprise, d'une association, d'un opérateur culturel. Ce travail donne lieu à des phases terrain, à un suivi hebdomadaire de la part de l'équipe pédagogique au travers de séminaires, et à des rendus dont le final se déroule *publiquement* (sur le territoire, avec commanditaires, habitants, acteurs politiques et professionnels). Deux projets sont conduits au cours des deux années de master ; plusieurs projets peuvent être proposés chaque année aux étudiants de chacun des trois parcours.

- **un projet professionnel prenant la forme d'un projet culturel** réunissant *l'ensemble de l'argumentaire nécessaire à la concrétisation d'une initiative*, à savoir la présentation d'un concept innovant (original), sa viabilité économique, son statut juridique, son positionnement marketing, son plan de communication, etc.

- **une réflexion individuelle sous forme d'article** conduisant - sur un thème choisi - à développer une méthode, à mobiliser des connaissances et des concepts en vue de restituer une analyse critique au moyen de références et de sources pertinentes. Ce parcours est accompagné chaque semaine de travaux dirigés et de cours magistraux.

Conformément aux règles édictées par le ministère, une partie de l'enseignement comprend **un tronc commun aux trois parcours du Master**. Il représente 50% en

master 1 et 20% en master 2. Ces heures sont dispensées sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés impliquant la mise en place de groupes transversaux aux trois parcours.

L'objectif du tronc commun consiste à la fois à développer des connaissances de culture générale (dans le champ des arts, de la littérature et des sciences humaines) et saisir les grands enjeux du développement culturel des territoires du XXIème siècle. Les étudiants sont invités à développer une réflexion personnelle sur un sujet de leur choix, en apprenant (perfectionnant leurs qualités) certaines règles d'écriture qui sont, aussi, des savoir-faire professionnels (trouver et citer des sources, construire une méthode, développer un esprit de synthèse...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Règles de compensation appliquées par la scolarité de l'UFR LCSH

- L'année est acquise si la moyenne S1 + S2 est supérieure ou égale à 10/20.
- Le semestre est acquis si la moyenne des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.
- L'UE est acquise si la moyenne des notes de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Une UE acquise est capitalisée (on la conserve acquise d'une année sur l'autre). Une note inférieure à 6/20 à une UE n'est pas compensable.
- Si l'UE n'est pas acquise, le candidat ne repasse à la deuxième session que les notes inférieures à la moyenne.
- On ne peut valider une UE, un semestre, son année si l'on est considéré comme « défaillant » (pas de note pour l'examen ou l'UE). NB : Tout étudiant qui omet de rendre un exercice rentrant dans la validation de l'UE s'expose à être considéré comme « défaillant » à l'UE concernée.

Équipe pédagogique du master – Tronc commun

BADRA BELAZIZ, Lamia, MCF
information-communication

BERTHOLD, Raphaël, MCF Géographie

BRICAULT, Céline, PRAG Lettres

BUCHERER, Philippe, Consultant en
politique culturelle

COISSARD, Romain, Postproduction
cinématographique et audiovisuelle

COURTY, Sylvia, Co-directrice
Boom'Structur

DESMICHEL, Pascal, MCF Géographie

DICKENSON, Miranda, Enseignante
d'Anglais

EL SAYED, Rachel, PRCE Éditions
numériques

FARWELL, Rosemary, PRCE Anglais

GAUGUE, Anne, MCF Géographie

HOULLON, Julie, PAST Livre

KHAJEHI, Yassaman, MCF Études
théâtrales

LE BORGNE, Françoise, MCF Lettres

LASSAUZET, Benjamin, PRAG
Musicologie

LARDY, Caroline, MCF Études
cinématographiques

LECOINTRE, Leisha, PRAG Anglais

LEPRON, Myriam, PRAG Lettres

LE CHEVALIER, Christine, PAST
Tourisme

MASURIER, Didier, MCF Sociologie

MORGAN-PROUX, Catherine, MCF
Anglais

NIVOIT, Fabrice, PAST Infographie et
multimédia

PERROT, Olivier, Journaliste, spécialiste
communication et accompagnement
d'artiste

ROUQUET, Isabelle, PAST
Bibliothéconomie

RIEU, Sophie, Administratrice de
production, Cour des 3 Coquins

SIMON, Aimée, PRAG Économie-gestion

TRIOLAIRE, Cyril, MCF Études théâtrales

TRAPIER, Étienne, PRAG Documentation

VASSET, Émilie, Graphiste

Tronc commun

SEMESTRE 1				
UE	crédits	Vol.	Descriptif	Type d'UE
1	6		Culture et territoire	Tronc com.
		24hCM	Séminaire de recherche	
		8hTD 6hCM 12hTD	1. Méthodologie de la recherche 2. Méthodologie du projet professionnel	
2	6		Conduite de projet	Tronc com.
		12hCM	1. Fondamentaux : politiques et institutions culturelles	
		12hCM	2. Fondamentaux : conduite de projet	
		24 TD	Outils numériques	

SEMESTRE 2				
UE	crédits	Vol.	Descriptif	Type d'UE
1	3		Culture et territoire	Tronc com.
		24hCM 12hTD	Séminaire de recherche Méthodologie de la recherche	
		8hTD	Méthodologie du projet professionnel personnel	
2	3		Conduite de projet	Tronc com.
		16hCM 24hTD	1. Fondamentaux : communication et marketing 2. Fondamentaux : économie et gestion	
		12hTD	Outils numériques	

UE1

Culture et territoire

Séminaire de recherche

24h CM (avant Toussaint)

Ce séminaire proposera des approches multiples de l'interaction « Culture et territoires » autour de trois axes pluridisciplinaires :

Axe 1. « Imaginaires des lieux ».

Axe 2. « Images, espaces, sociétés ».

Axe 3. « Nouveaux lieux culturels ».

Il permettra aux étudiants de prendre conscience de la diversité des problématiques de la recherche actuelle dans ces domaines et des méthodes utilisées pour les mettre en œuvre. Chaque axe donne lieu à une présentation générale de 2h puis à trois sessions de 2h. Les étudiants suivent chacun des trois axes.

Objectif : Connaître la diversité des approches possibles de la thématique centrale du master ; choisir une démarche à privilégier et un tuteur de recherche.

Intervenants : Lamia BADRA BELAZIZ, Raphaël BERTHOLD, Céline BRICAULT, Pascal DESMICHEL, Anne GAUGUE, Yassaman KHAJEHI, Caroline LARDY, Françoise LE BORGNE, Jean-François LUNEAU, Didier MASURIER, Catherine MORGAN-PROUX, Cyril TRIOLAIRE.

Evaluation : Validation du sujet

Poids dans l'UE : 10%

1. Méthodologie de la recherche

8hTD (après Toussaint)

Les heures se répartissent en 8hTD par axe de recherche (soit 4 séances de 2h par axe)

Ce module vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet de recherche en leur apportant les compétences nécessaires à la constitution d'une bibliographie de travail puis à la rédaction d'un état de l'art et d'une problématique.

Objectif : Comprendre les exigences d'un travail de recherche ; savoir identifier et

utiliser les études, ressources et méthodes existantes pour définir son sujet et l'appréhender de manière pertinente.

Intervenants : Françoise LE BORGNE (groupe 2 « Approche corpus ») ; Caroline LARDY (groupe 1 « Approche terrain ») ; Pascal DESMICHEL (groupe 3 « Approche iconographie »).

Evaluation : Dossier

Poids dans l'UE : 40%

2. Méthodologie du projet professionnel personnel

6hCM et 12hTD

Ce module consiste en un accompagnement au développement du projet professionnel personnel de chaque étudiant. Au cours des quatre semestres du master, l'étudiant devra construire un projet professionnel coïncidant avec ses aspirations et les réalités du secteur culturel.

Objectif : Le premier semestre sera consacré à définir et à approfondir le projet professionnel de chaque étudiant, en croisant la réflexion personnelle sur les motivations, aptitudes et attentes de chacun d'une part et la connaissance des structures, des métiers et des pratiques dans le secteur culturel et artistique d'autre part. Les sessions s'appuieront sur la recherche de stage, sur des entretiens avec des professionnels du secteur et sur une mise en commun des travaux et des expérimentations de chacun.

Intervenants : Julie HOULLON, Sylvia COURTY, Christine LE CHEVALIER et Olivier PERROT

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

UE2

Conduite de projets

1. Fondamentaux : politiques et institutions culturelles

12h CM

Présentation du cadre d'élaboration d'une

politique et d'un projet culturel : rappels historiques ; organisation territoriale de l'Europe aux communes ; principes de gestion publique (emploi des subventions) ; établissements publics et associatifs.

Objectif : Connaître les principes de l'élaboration d'une politique et d'un projet culturels.

Intervenants : Philippe BUCHERER

Evaluation : Écrit terminal

Poids dans l'UE : 30%

2. Fondamentaux : conduite de projet

12h CM

En complément du cours sur les politiques et institutions culturelles, ce cours propose d'appréhender les cadres élémentaires de la conduite de projet dans le secteur culturel.

Objectif : Comprendre plus concrètement les enjeux et les modalités des projets culturels.

Intervenants : Sophie RIEU

Evaluation : Oral et/ou écrit

Poids dans l'UE : 30%

Outils numériques.

24h TD

Exploration et analyse du *Community Management* appliqué au secteur culturel.

Objectif : Maîtriser les outils numériques d'aide au travail collaboratif.

Intervenants : Etienne TRIPIER

Evaluation : Travaux à distance

Poids dans l'UE : 40%

UE1

Culture et territoire

Séminaire de recherche

24hCM

Ce cours proposera des connaissances et une réflexion épistémologique et historiographique dans chacun des trois axes « Imaginaires des lieux », « Images, espaces, sociétés » et « Nouveaux lieux

culturels ». Chaque axe est décliné suivant 4 séances de 2h. Les étudiants suivent les séances de leur axe ; ils sont invités à suivre s'ils le souhaitent les séances des deux autres axes.

Objectif : Appréhender et maîtriser un nombre certain de connaissances élémentaires sur chacune des thématiques scientifiques abordées dans chacun des axes proposés.

Intervenants : Lamia BADRA BELAZIZ, Raphaël BERTHOLD, Céline BRICAULT, Pascal DESMICHEL, Anne GAUGUE, Yassaman KHAJEHI, Caroline LARDY, Françoise LE BORGNE, Jean-François LUNEAU, Didier MASURIER, Catherine MORGAN-PROUX, Cyril TRIOLAIRE.

Evaluation : Écrit

Poids dans l'UE : 10%

Méthodologie de la recherche

8hTD

Les heures se répartissent en 8hTD par approche de recherche (soit 4 séances de 2h par approche).

Ce module permettra d'appréhender la structuration d'un article de recherche et d'accompagner les étudiants dans la définition de leur problématique, la présentation de leur méthode spécifique, la construction de leur plan et l'élaboration de leur introduction. Les étudiants sont répartis en trois groupes fonction de leur approche de recherche : « Approche terrain », « Approche corpus » et « Approche Iconographie ».

Objectif : À travers l'étude d'articles scientifiques choisis et l'appréhensions des méthodologies de recherche propres aux approches « terrain », « corpus » et « iconographie », les étudiants structurent leur article de recherche et engagent la rédaction de leur introduction.

Intervenants : Céline BRICAULT (Groupe 1 « Approche corpus »), Didier MASURIER (Groupe 2 Approche « terrain ») et Pascal DESMICHEL (Groupe 3 Approche « iconographie »).

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 40%

Méthodologie du projet professionnel personnel

12hTD

Ce module permettra d'approfondir le travail de recherche initié au premier semestre pour consolider le projet individuel culturel et professionnel de l'étudiant.

Objectif : Ce second semestre sera consacré à une étude de cas. À partir du travail menée au premier semestre, chaque étudiant choisira une structure existante et devra progressivement comprendre ou retracer les différents aspects de son fonctionnement, à partir d'atelier menés ensemble lors des différentes séances : caractéristiques artistiques et culturelles, contexte territorial et concurrentiel, structuration juridique, fonctionnement opérationnel modèle économique.

Intervenants : Julie HOULLON, Sylvia COURTY, Christine LE CHEVALIER et Olivier PERROT

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

UE2

Conduite de projets

1. Fondamentaux : communication et marketing

16hCM

Ce cours permettra d'appréhender les fondamentaux de la communication et du marketing appliqués au secteur culturel ; d'envisager des analyses et études économiques de marchés, l'administration d'enquêtes, la définition de clients et l'identification de cibles ; d'apprécier les spécificités du marketing

en fonction des domaines, plans de communication et marketing.

Objectif : Comprendre les enjeux de la communication et du marketing et savoir les appliquer à un projet culturel.

Intervenants : Lamia BADRA et Olivier PERROT

Evaluation : Dossier et soutenance orale

Poids dans l'UE : 30%

2. Fondamentaux : économie et gestion

24hTD

Ce cours présentera les spécificités de la gestion dans le secteur public et le secteur privé qui doivent être acquises pour permettre la prise de décision, notamment en termes d'investissement et de management.

Objectif : Maîtriser les outils nécessaires à la gestion d'entreprises publiques ou privées et indispensables à la conduite de projets : bilan et compte de résultat, budget de trésorerie, soldes intermédiaires.

Intervenants : Aimée SIMON

Evaluation : Ecrit de 2 heures

Poids dans l'UE : 30%

Outils numériques

12hTD

Ce cours permettra de découvrir ou d'approfondir selon le niveau initial de chacun les logiciels d'infographie de base (Illustrator, Photoshop, InDesign).

Objectif : Apprendre à maîtriser les outils d'infographie nécessaire à la réalisation de supports graphiques et visuels.

Intervenants : Emilie VASSET et Fabrice NIVOIT

Evaluation : Réalisation graphique

Poids dans l'UE : 40%

SEMESTRE 3

UE	crédits	Vol.	Descriptif	Type d'UE
1	6		Culture et territoire	Tronc com.
		12hCM 12hTD	1. Séminaire de recherche 2. Méthodologie de la recherche	
2	6		Conduite de projet	Tronc com.
		6hCM/ 6hTD 12hTD	1. Méthodologie du projet professionnel personnel 2. Outils numériques (au choix)	

SEMESTRE 4

UE	crédits	Vol.	Descriptif	Type d'UE
1	3		Culture et territoire	Tronc com.
		12hCM 12hTD	1. Séminaire de recherche 2. Méthodologie de la recherche	
2	3		Conduite de projet	Tronc com.
		6hCM/ 6hTD 12hTD	1. Méthodologie du projet professionnel personnel 2. Outils numériques (au choix)	

UE1

Culture et territoire

1. Séminaire de recherche

12h CM

Les travaux de recherche étudiants sont présentés de manière croisée à l'occasion de trois journées-séminaires correspondant à chacun des trois axes « Imaginaires des lieux », « Images, espaces, sociétés » et « Nouveaux lieux culturels ». Ces journées seront organisées par sessions thématiques sous la responsabilité de chacun des responsables d'axes.

Objectif : Apprendre à présenter un objet de recherche ; confronter son argumentation aux objets, aux méthodes et aux regards d'autres jeunes chercheurs ; mettre en perspective un travail de recherche avec d'autres en fonction de problématiques et de terrains scientifiques et professionnels communs.

Intervenants : Françoise LE BORGNE (Axe 1), Yassaman KHAJEHI (Axe 2) et Anne GAUGUE (Axe 3).

2. Méthodologie de la recherche

12h TD

Ce module permettra d'appréhender l'écriture d'un article de recherche et d'accompagner les étudiants dans la finalisation de celui-ci au regard de critères scientifiques partagés.

Objectif : Mener à terme un projet de recherche scientifique.

Intervenants : Françoise LE BORGNE (Axe 1), Yassaman KHAJEHI (Axe 2) et Anne GAUGUE (Axe 3).

Evaluation : Écrit

Poids dans l'UE : 100%

UE2

Conduite de projet

1. Méthodologie du projet professionnel personnel

6hCM et 6hTD

Ce module permettra d'approfondir le travail de management de projet entrepreneurial commencé aux semestres 1 et 2 et de consolider le projet individuel culturel de l'étudiant.

Objectif : À travers la prise en compte des objectifs et des contraintes d'un tel projet, il s'agit d'aborder les différentes phases de la création d'activité en termes de faisabilité, de stratégie, de coût, de délais, de satisfaction clients/publics en s'appuyant sur les savoirs associés et les apports méthodologiques. Une attention particulière sera portée au développement du réseau professionnel.

Intervenants : Julie HOUILLON, Sylvia COURTY, Christine LE CHEVALIER et Olivier PERROT

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

2. Outils numériques (au choix)

Les cours se dérouleront en novembre et décembre. La progression se poursuivra par groupe au cours du second semestre.
12h TD.

2.1. PAO

Cet atelier a pour objectif de maîtriser les outils numériques de Publication Assistée par Ordinateur à partir des principaux logiciels de référence (In Design, Photoshop, Illustrator). Les travaux engagés dans le cadre de la progression le seront en écho aux projets collectifs culturels, artistiques et touristiques conduits par les étudiants en spécialité.

Objectif : Maîtriser les outils numériques de Publication Assistée par Ordinateur.

Intervenant : Émilie VASSET (2 groupes)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

2.2. Édition de sites web

12h TD

Cet atelier permettra aux étudiants d'être formés à l'édition de sites web

Objectif : Être capable de définir, d'élaborer et

de valoriser un projet culturel, artistique et touristique à travers un site web.

Intervenant : Fabrice NIVOIT (1 groupe)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

2.3. Techniques et langages de l'image.

12h TD

Cet atelier permettra aux étudiants d'être formés aux techniques et langages de l'image fixe et en mouvement : prise de vue, tournage et montage de films documentaires afin de valoriser des projets.

Objectif : Être capable de valoriser par la création documentaire un projet culturel, artistique et touristique.

Intervenants : Romain COISSARD (1 groupe)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

UE1

Culture et territoire

1. Séminaire de recherche

4hCM

Ce temps permettra à l'étudiant de présenter de manière vulgarisée son sujet de recherche en 300 secondes. Trois sessions finales de présentation seront organisées pour les travaux relevant des trois axes constitutifs du master : « Imaginaires des lieux », « Images, espaces, sociétés » et « Nouveaux lieux culturels ».

Objectif : Synthétiser et apprendre à vulgariser de manière rigoureuse un projet de recherche scientifique.

Intervenants : Catherine MORGAN-POUX, Céline BRICAULT et Yassaman KHAJEHI

2. Méthodologie de la recherche

6hTD

Ce module permettra d'appréhender les formes de communication et de vulgarisation d'un travail de recherche scientifique. Les étudiants participeront

aux séances consacrées au groupe correspondant à leur axe de recherche.

Objectif : Valoriser une démarche de recherche ; synthétiser un propos scientifique ; interroger une démarche de vulgarisation scientifique ; maîtriser un exercice oral de communication.

Intervenants : Catherine MORGAN-POUX, Céline BRICAULT et Yassaman KHAJEHI

Evaluation : Oral

Poids dans l'UE : 100%

UE2

Conduite de projet

1. Méthodologie du projet professionnel personnel

6h CM et 6h TD

Ce module permettra de soutenir et de valoriser le projet professionnel personnel élaboré au cours des deux années du master.

Objectif : Soutenir, défendre et évaluer la viabilité d'un projet.

Intervenants : Julie HOUILLON, Sylvia COURTY, Christine LE CHEVALIER et Olivier PERROT

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

2. Outils numériques (au choix)

Les cours se dérouleront en janvier et février, dans le prolongement des séances assurés au troisième semestre.

2.1. PAO

12h TD

Cet atelier a pour objectif de maîtriser les outils numériques de Publication Assistée par Ordinateur à partir des principaux logiciels de référence (In Design, Photoshop, Illustrator).

Objectif : Être capable de valoriser par la création graphique un projet culturel, artistique et touristique.

Intervenants : Émilie VASSET (2 groupes)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

2.2. Édition de sites web

12h TD

Cet atelier permettra aux étudiants d'être formés à l'édition de sites web

Objectif : Être capable de définir, d'élaborer et de valoriser un projet culturel, artistique et touristique à travers un site web.

Intervenants : Fabrice NIVOIT (1 groupe)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

2.3. Techniques et langages de l'image.

12h TD

Cet atelier permettra aux étudiants d'être formés aux techniques et langages de l'image fixe et en mouvement : prise de vue, tournage et montage de films documentaires afin de valoriser des projets.

Objectif : Être capable de valoriser par la création documentaire un projet culturel, artistique et touristique.

Intervenants : Romain COISSARD (1 groupe)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

Présentation des axes de recherche

Axe 1

Imaginaires des lieux

Cet axe croise géographie, littératures et arts. Il propose d'interroger les lieux comme cadre d'expérience d'un autre rapport aux normes sociales, au « réel », au(x) temps. Il s'agit d'analyser le monde (l'espace) sensible tel qu'il nous apparaît (dans son étrangeté), tel que nous nous l'imaginons, tel que nous nous y projetons et livrons, au travers lui, notre manière d'être au monde (d'*habiter* en somme). L'espace tel que nous l'entendons est donc tout autant littéraire et artistique (idéel, né de la création, fiction) que physique (matériel).

Une « espèce d'espace » est privilégiée : elle peut se dénommer seuil, passage, confins, limes, lisière, marge, frontière (...). Autrement dit, elle a trait à ce qui relève du monde des *zones incertaines*, des points de *basculement*, des *surfaces de possibles* (contre-espaces, hétérotopies, utopies). Les notions de seuils, marges, limes ont une *dimension poétique, mystérieuse, intrigante*.

Les « non-lieux » relèvent aussi de domaine géographique des seuils, marges, et limes en ce sens qu'ils sont interstitiels et situés entre des lieux plus marqués, mieux identifiés, avec lesquels ils interagissent dans des rapports de nature conflictuelle ou mimétique, dont ils constituent les espaces de transition, de mutation, d'initiation ; ces « non-lieux » sont aussi des ouvertures, des « blancs » sur la carte ou sur la page, où se déploie l'imaginaire de l'écrivain, du géographe, du lecteur, du spectateur, où peuvent s'écrire l'histoire, le politique, le mythique.

La problématique commune porte sur la question de l'exploration, sur les différentes façons d'appréhender un *espace « autre »*. Pourquoi l'étrangeté d'un espace est-elle *inspirante* ? Qu'est-ce qui se joue dans cet imaginaire ? Et *où réside* cette étrangeté (Annie Ernaux, Depardon ou André Breton envisageant l'espace familial comme autre) ?

Plusieurs démarches et méthodes pourront être appréhendées :

- thèmes « disciplinaires » : étude d'une œuvre en littérature, d'un lieu en géographie, des écarts et modulations entre représentation et espace référentiel, de leur signification.
- thèmes « transversaux » : étude d'un parcours « sur les pas de », d'une maison d'écrivain et de ses choix muséographiques, étude d'une adaptation cinématographique et de la vision des lieux qu'elle propose.
- les représentations de l'autre dans les confins du monde « civilisé » à l'âge classique (Hurons et Iroquois des forêts de la Nouvelle-France, Incas et autres sauvages, pas si barbares que cela ou renvoyant les Européens à leur propre barbarie ; c'est là que l'utopie intervient).
- démarches géocritiques (un territoire perçu par un ensemble d'auteurs), expériences psycho-géographiques (selon la démarche de Guy Debord).

Axe 2

Images, cultures, sociétés

Cet axe s'attache à des objets pluriels à partir d'une pluralité des approches de ceux-ci, de la géographie au cinéma en passant par l'anthropologie, la sociologie et les arts de la scène.

Les voyages forment la jeunesse en traduisant ce cher Montaigne, pourtant l'objet mobilité et son sujet voyageant ont souvent été les mal aimés des sciences sociales...

Et voilà bien un programme d'étude qui devrait nous intéresser, celui que portent, transportent ces voyageurs aux petits pieds et valises remplies d'images, et stéréotypes souvent, quant aux territoires, les sociétés et paysages traversés, aux visages dévisagés sinon grimés, aux projections animées et leurs succédanés...

L'injonction de la mobilité fait sens en ce monde de la circulation généralisée des hommes, des biens, des capitaux. Celle de l'agrément, de la contemplation, de la rencontre ou de la recherche d'une histoire passée ou à venir et construire aussi. Les images de ces parcours, ces paysages, ces scènes et ces signes pour ne pas dire ces marques ou ces labels sont des balises dans notre univers social consumériste et concentrationnaire aussi (J. Baudrillard, Z. Bauman).

C'est aussi une question fondatrice de l'anthropologie, envisager l'altérité, ces images, ces relations, pour comprendre la société (conjuguant soi et l'autre).

Il s'agirait donc de comprendre comment la production, la circulation, l'appropriation des images participent et contribuent à façonner des imaginaires renouvelés de lieux, de territoires, avec leurs paysages et leurs visages singuliers. Comment émergent ainsi des projets d'occupation, de recomposition territoriales et d'identités culturelles et artistique en devenir, à partir d'une tradition perpétuée, ou inventée (E.

Hobsbawm, T. Ranger) et d'une modernité incertaine (G. Balandier) par exemple...

Les champs d'investigation sont nombreux pour ce faire :

- Loisirs verts et tourisme aux antipodes, mobilités alternant local et global (de *blabla car* au *woofing*) entre autres.

- Protection et valorisation des patrimoines, l'ambition mémorielle et muséale de l'histoire versus la recomposition dynamique des paysages de nos mémoires (J. Urry, A. Corbin).

- Usages et formes de l'archive filmique à l'état brut ou réinventée et la dynamique cinématographique, avec l'image en mouvement comme paradigme d'une société nostalgique (de l'ère du muet à *Cinema Paradiso*), par exemple ?

- Les arts du spectacle, l'utopie scénique et l'émergence par l'écran alors que le monde est une scène bruyante et l'Homme est constamment entouré d'images.

- L'art d'ici et maintenant, l'interaction avec le public tout en passant par la performance et les arts numériques dans des sociétés au tempo qui s'accélère.

- Le film comme source et support d'analyse socio-anthropologique des mutations à l'œuvre dans les sociétés.

Nous pourrions multiplier les exemples de ces pratiques et de ces images qui confrontent, renouvellent nos perceptions, nos usages des territoires, de soi, de l'autre. Des selfies, d'Instagram aux carnets de voyages, sans oublier les cartes postales qui tiennent encore un peu leur place dans ces espèces d'espaces (G. Perec) il s'agit bien d'une mise en scène de soi, des autres mais aussi d'une mise en désir du monde, *l'envie du monde* (J.-D. Urbain) comme l'industrialisation du plaisir (Y. Michaud, mais on peut aussi renvoyer à D. Riesman...) relèvent également d'une consommation des territoires, comme d'un ethos de l'avoir.

Le spectacle des autres, est aussi un théâtre de l'intime, c'est une dialectique culturelle que l'anthropologue, le géographe, le cinéaste et d'autres encore ont encore et toujours à questionner pour se/nous comprendre et être ensemble (société).

Axe 3

Nouveaux lieux culturels

De multiples espaces culturels prétendent aujourd'hui au terme d'« hybride » pour se qualifier ou qualifier leurs diverses activités. Cette hybridité est pensée à l'échelle du lieu et de son territoire d'implantation (à la faveur de mutations culturelles et artistiques, de transformations des espaces urbains/ruraux et de l'évolution des pratiques touristiques). Ces dynamiques culturelles et sociales fortes sont à l'œuvre depuis un demi-siècle : lieux culturels en marge des institutions portées par de nouvelles pratiques au cours des années 1970 ; nouvelles dynamiques décentralisées/déconcentrées affirmant la place de la culture dans les mutations urbaines (interrogeant les relations entretenues par des populations avec leurs territoires ou des lieux par le biais de la création et de la diffusion artistique) au cours des années 1980 et 1990 ; réinvestissement d'espaces abandonnés/libres ou en déshérence à l'initiative de collectifs, d'associations ou de collectivités depuis les années 2000. De nombreux lieux de création et de diffusion se sont installés dans les interstices urbains ou ruraux, dans les « espaces résiduels non bâtis » ou les « nouveaux espaces de sociabilité partagée » en ville comme en milieu rural. De nouveaux espaces culturels deviennent des repères et permettent la valorisation de territoires.

Ces nouvelles expériences culturelles et artistiques font émerger de nouveaux modèles, à travers ces espaces généralement désignés comme de nouveaux *lieux intermédiaires* ; qu'ils procèdent de l'évolution même de lieux institutionnels de la culture en questionnement (musées, galeries, médiathèques, salles de spectacle, cinémas notamment) ou qu'ils émergent à la faveur de projets neufs mais éprouvés (friches industrielles réinvesties au bénéfice de projets culturels et artistiques). Aussi des

formes diversifiées ou repensées de lieux culturels apparaissent : lieux insérés dans d'anciennes usines ou gares, d'anciens bureaux ou espaces culturels ; lieux trouvant leur place au sein de grands ensembles de logements ou d'anciennes boutiques ; lieux spécialement construits pour de nouvelles fonctions plurielles (bibliothèques, salles de spectacles) ; lieux de sociabilité renouvelée investis à la faveur de projets sociaux et culturels de territoires (cafés urbains/ruraux, espaces de résidence artistiques).

Ces *lieux intermédiaires* peuvent être des *lieux hybrides*. Au sens large, ces *lieux* ou *espaces hybrides* peuvent être de micro-utopies réalisées/réalisables et locales ou des projets institutionnels durables. Ces lieux empruntent des désignations plurielles : friche industrielle, bibliothèque 4^e lieu, éco-ferme, recyclerie ou ressourcerie, centre socio-culturel 2.0, créalab/fablab, espace artistique mixte, etc. Cette approche consacre la forme du « tiers lieu » (en évolution constante depuis les années 1990) fixe ou itinérant (exemple des Péniches-opéras). Il offre aujourd'hui un environnement socio-temporel associant des usages, des pratiques et des partages en commun qui font « territoire ». Cette hybridité des espaces renvoie à des esthétiques réinventées et des pratiques renouvelées (découverte des œuvres, pratiques de lecture, mise en valeur de patrimoines et de paysages) ; dont certaines influent jusqu'au réaménagement des espaces (« espaces lectures » dans les théâtres, « cafés » dans les bibliothèques, etc.). Cette hybridité interroge les espaces à travers le temps (long ou court) et oblige à réfléchir à la permanence (ou l'évolution) des formes présentées et des pratiques éprouvées. Cette hybridité nécessite également de questionner les espaces culturels et sociaux du numérique : le développement de réseaux et de communautés numériques et la mise en place de nouveaux espaces artistiques virtuels (musées idéaux virtuels, expositions numériques) viennent créer de nouvelles interfaces culturelles et sociales originales.

Parcours Métiers du livre
et médiation numérique

Structuration du parcours « Métiers du livre et médiation numériques »

Principes généraux :

Le Parcours « Métiers du livre et médiation numérique » est destiné à des étudiants plus particulièrement intéressés par le livre, sous ses différents supports, et par les questions liées à la médiation de la connaissance et de la culture dans les secteurs public (réseaux de lecture publique, services culturels de collectivités territoriales, bibliothèques universitaires et Learning centres, musées, centres culturels...), privé (librairies...) ou associatif (festivals...). L'accent est mis sur les mutations actuelles du secteur, liés à la dématérialisation des supports, à la généralisation de l'accès à internet et à l'évolution des pratiques culturelles et des modes de financement. Quelles sont les nouvelles missions et opportunités des établissements culturels dans ce contexte ? Quels sont les nouveaux services attendus par les usagers/prospects ? Comment imaginer et financer une politique de médiation du livre, de la connaissance et de la culture qui trouve son public et réponde aux besoins des territoires ? Cette problématique sera abordée dans le cadre des projets et des cours de spécialité. Elle sera éclairée par de nombreuses contributions de professionnels.

Débouchés professionnels :

Le Parcours « Métiers du livre et médiation numérique » du master professionnel Conduite de projets ou d'établissement culturels prépare aux différentes fonctions de direction, de gestion de projets, d'encadrement d'équipes et de planification. On retrouve ces fonctions dans les différents métiers du secteur du livre et de la culture.

Les métiers visés en M1 pourront être les suivants : documentaliste, veilleur, bibliothécaire (avec un concours), vendeur en librairie, médiateur culturel, assistant de développement culturel, assistant de programmation, animateur de patrimoine, webmaster, rédacteur pour un produit d'édition multimédia, etc.

Les débouchés nouveaux ouverts par le M2 pourront correspondre par exemple aux postes suivants, qui supposent une dimension managériale et/ou stratégique : responsable de ressources documentaires, chef de projet en veille stratégique et gestion des connaissances, responsable de la communication d'une maison d'édition ou d'un producteur multimédia, conservateur des bibliothèques (avec un concours), gérant de librairie ou responsable du rayon librairie d'une grande surface, chargé de développement culturel, chargé de programmation, chargé de valorisation du patrimoine culturel, directeur de manifestation culturelle, chef de projet en édition numérique, responsable de projets TIC.

Équipe pédagogique

Enseignants et enseignants-chercheurs :

ASHDOWN-LECOINTRE Leisha, PRAG anglais
BADRA BELAZIZ Lamia, MCF info-com
D'AUVERGNE, Fabienne, Enseignante d'anglais
DICKENSON Miranda, Enseignante d'anglais
LE BORGNE Françoise, MCF lettres
MORGAN-PROUX Catherine, MCF anglais
ROUQUET Isabelle, PAST bibliothéconomie
SIMON Aimée, PRAG économie-gestion
TRUPIER Etienne, PRAG documentation

Professionnels :

BONZON Laurent, Directeur de l'ARALD (Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation)
BUISSE Alizé, Chargée de mission Bibliothèque et Patrimoine écrit, ARALD
CHALY Thierry, Responsable de la politique documentaire du Réseau de Lecture publique de Clermont Auvergne Métropole
COURTY Sylvia, Directrice de Boom'structur
DARRASSE Nathalie, Chargée de mission Médiathèque/Tiers-Lieu de la commune de Saint-Germain-Lembron
DEBUS Géraldine, Bibliothécaire à la médiathèque intercommunale de Lezoux
DE LA BOISSE Marie-Pierre, Directrice de la librairie Gibert Joseph à Clermont-Ferrand
DEMULIERE Vincent, Conseil eBook Strateg
DUBOSCLARD Françoise, ancienne Responsable du Transfo (Agence régionale du livre en Auvergne)
DUMAS, Anne, Avocate
HOUILLON Julie, Gérante de la librairie Momie Clermont-Ferrand, PAST librairie
KARVAIX Ivan, Directeur du service Accompagnement et développement culturel des territoires au Conseil général du Puy-de-Dôme
LACAS Jean-Christophe, Chef de projet à la médiathèque intercommunale de Lezoux
LAKATOS Rosalie, Chargée de l'action culturelle à la ville de Clermont-Ferrand
LOUCHE Jérôme, Assistant de conservation à la bibliothèque de Lyon Part-Dieu
MAR MELIS India, Spécialiste dans le secteur d'activité de la création artistique relevant des arts plastiques
MATHE Valentin, Editeur, directeur de La Poule qui pond
MEYER Camille, Secrétaire d'édition PUBP/POLEN
MICHY Jean-Pierre, Assistant qualifié de conservation, spécialiste des musiques actuelles à la médiathèque de Saint-Eloy-les-Mines
NIVOIT Fabrice, Consultant et formateur en infographie et multimédia
PERROT Olivier, Dirigeant de la société Kanti spécialisée dans l'ingénierie culturelle, l'organisation d'événements et le consulting communication & marketing dans le domaine artistique
SEVE Anaïs, Responsable des projets culturels à l'association Il faut aller voir (Rendez-vous du Carnet de voyage)
VEILHAN Hélène, Conservateur des bibliothèques, MSH de Clermont-Ferrand

Enseignements de spécialité

SEMESTRE 1				
UE	crédits	Vol.	Descriptif	Type d'UE
3	6		Projet collectif	Spécialité
		12 TD	Encadrement des projets	
		12 TD	Édition de pages web	
4	6	12 CM 12 TD	Constitution de collections	Spécialité
5	3	12 CM 12 TD	Gestion commerciale des produits culturels	Spécialité
6	3	8 CM 16 TD	Anglais	Spécialité

SEMESTRE 2				
UE	crédits	Vol.	Descriptif	Type d'UE
3	3		Projet collectif	Spécialité
		9 TD	Encadrement des projets	
		9 TD	Montage vidéo	
		6 TD	Communication appliquée	
4	3	12 CM 12 TD	Secteurs éditoriaux	Spécialité
5	3	12 CM 12 TD	Politiques publiques et performance	Spécialité
6	3	12 CM 12 TD	Tiers lieux	Spécialité
7	3	8 CM 16 TD	Anglais	Spécialité
8	3		Stage	Spécialité

UE 3 S1

Projet collectif

- **Encadrement des projets**
12h TD
Descriptif : Ce cours fournira un accompagnement individualisé adapté à la réalisation des missions définies dans le cadre de chaque projet collectif.
Objectifs : Savoir transposer dans la pratique les acquis théoriques en conduite de projet.
Intervenante : Lamia Badra Belaziz
Évaluation : Oral terminal
Poids dans l'UE : 50%
- **Édition de pages web**
12h TD
Descriptif : étude des fondamentaux théoriques et pratiques de la création de contenus pour le web, langages, outils d'édition.
Objectifs : Savoir créer et gérer des contenus pour le web.
Intervenant : Fabrice Nivoit
Évaluation : Travaux pratiques
Poids dans l'UE : 50%

UE 4 S1

Constitution de collections

12h CM et 12h TD
Descriptif : Ce cours porte sur les enjeux actuels des collections documentaires en lien avec l'évolution des champs disciplinaires, la dématérialisation des supports, les objectifs des politiques publiques et les attentes des publics. Pourquoi, pour qui et comment constituer une collection aujourd'hui ?
Objectifs : Situer la politique de développement des collections dans le contexte d'un territoire et de ses besoins spécifiques.
Intervenants : Lamia Badra Belaziz, Alizé

Buisse, Géraldine Debus, Jean-Christophe Lacas, Jean-Pierre Michy, Hélène Veilhan.
Évaluation : Dossier
Poids dans l'UE : 100 %

UE 5 S1

Gestion commerciale des produits culturels

12h CM et 12h TD
Descriptif : Ce cours aborde la commercialisation des produits culturels (livres, films, musique, produits dérivés, prestations littéraires ou artistiques...) et leurs marketings spécifiques. Quelles sont les lois qui encadrent ces produits ? Quels sont les outils de gestion au quotidien et les outils de décisions à la disposition des professionnels ? Comment gérer les flux, sélectionner et mettre en avant l'offre et répondre à la demande ? Quelles initiatives pour développer l'entreprise grâce au numérique, à la communication et aux relations publiques ?
Objectifs : Pouvoir appréhender la partie commerciale de la chaîne du livre et des produits culturels.
Intervenants : Julie Houillon et Olivier Perrot
Évaluation : Projet fictif de création d'entreprise (évaluation écrite, dossier et soutenance orale).
Poids dans l'UE : 100%

UE 6 S1

Anglais

8h CM et 16h TD
Descriptif : Ce cours favorisera le travail des quatre compétences linguistiques et l'apprentissage d'un vocabulaire professionnel liés à l'univers du livre et la culture en général à la faveur de l'étude de différents aspects de la culture anglo-saxonne.
Objectifs : Amener l'étudiant à comprendre

les documents audio/écrits en anglais sur la culture artistique anglo-saxonne. Amener l'étudiant à s'exprimer sur ses centres d'intérêt liés à la culture et à ses études en Master.

Intervenante : Miranda Dickenson

Évaluation : contrôle continu

Poids dans l'UE : 100%

UE 3 s2

Projet collectif

- **Encadrement des projets**

9h TD

Descriptif : En plus d'un accompagnement individualisé adapté à la réalisation des missions définies dans le cadre de chaque projet collectif, ce cours fournira un accompagnement méthodologique nécessaire à la préparation du rapport de projet collectif et de sa soutenance.

Objectifs : Savoir transposer dans la pratique les acquis théoriques en conduite de projet et valoriser un projet à l'écrit et à l'oral.

Intervenante : Lamia Badra Belaziz

Évaluation : Rapport et soutenance.

Poids dans l'UE : 80%

- **Montage vidéo**

9h TD

Descriptif : Ce cours est une initiation à la prise de vue et son en vidéo numérique, à la numérisation (formats et process), au montage basique et à l'export.

Objectifs : Savoir réaliser une vidéo.

Intervenant : Rachel El Sayed

Évaluation : Réalisation d'une vidéo.

Poids dans l'UE : 20%

- **Communication appliquée**

6h TD

Descriptif : Cet accompagnement permettra de mettre en application les outils de communication présentés dans l'UE 21 dans le contexte des projets collectifs.

Objectifs : Expérimenter les connaissances théoriques acquises dans le cadre de la formation.

Intervenant : Olivier Perrot

UE 4 s2

Offres culturelles et usages

12h CM et 12h TD

Descriptif : Ce cours présentera l'offre éditoriale telle qu'elle est développée et/ou exploitée et valorisée dans différents secteurs de la chaîne du livre. Un premier volet concernera le secteur de l'édition et la façon dont une maison d'édition définit aujourd'hui sa ligne éditoriale. Un second volet concernera la commercialisation du livre en présentant les grandes tendances de l'offre éditoriale actuelle, les secteurs les plus porteurs et les plus novateurs et leurs spécificités ainsi que les pistes de développement liées aux nouveaux supports de vente et de communication. Enfin, un troisième volet permettra d'appréhender l'exploitation d'une offre éditoriale spécifique par un centre de documentation et les moyens de dynamisation déployés par le documentaliste pour répondre aux problématiques d'un territoire.

Objectifs : Connaître les dynamiques culturelles actuelles.

Intervenants : Lamia Badra Belaziz, Marie-Pierre de La Boisse, Valentin Mathé

Évaluation : Dossier et soutenance orale.

Poids dans l'UE : 100%

UE 5 s2

Politiques publiques et performance

12h CM et 12h TD

Descriptif : Ce cours présentera les institutions publiques et leur fonctionnement ainsi que le processus de gouvernance basé sur la conduite de changement. Il

abordera la question des enjeux et des modalités de l'évaluation des performances des pratiques culturelles.

Objectifs : Inscrire une action culturelle dans le contexte de décentralisation et d'europanisation des politiques publiques. Préciser la place des acteurs du livre dans la conduite du changement et définir les outils d'optimisation de la performance qu'ils peuvent mettre en place.

Intervenantes : Lamia Badra Belaziz, Laurent Bonzon et Anaïs Sève

Évaluation : Ecrit terminal.

Poids dans l'UE : 100%

UE 6 S2

Tiers lieux

12h CM et 12h TD

Descriptif : Ce cours abordera les dynamiques nouvelles du secteur livre liées à la notion de tiers-lieux, définis comme espaces de convivialité, d'échange et de partage distincts du domicile et du travail. Il montrera comment les bibliothèques et médiathèques se définissent désormais de plus en plus (voire avant tout) comme tiers-lieux et comment, inversement, le livre est de plus en plus fréquemment mis à disposition du public dans des espaces de convivialité (cafés, lieux associatifs, etc.). Seront également présentés les learning centre qui déclinent ce concept dans le contexte universitaire en proposant des bibliothèques qui sont avant tout des lieux d'apprentissage et de vie étudiante.

Objectifs : Connaître les services émergents qui favorisent la construction de liens sociaux, le partage de savoir et de savoir-faire et un mode de fonctionnement a-hiérarchique dans le secteur livre. Dans quelle mesure ces services constituent-ils des innovations organisationnelles et/ou sociales, facteurs d'attractivité culturelle territoriale ?

Intervenants : Lamia Badra Belaziz, Géraldine Debus, Jean-Christophe Lacas, Nathalie Darrasse et Aimée Simon.

Évaluation : Dossier et oral.

Poids dans l'UE : 100%

UE 7 S2

Anglais

Descriptif : Comme au premier semestre, ce cours favorisera le travail des quatre compétences linguistiques et l'apprentissage d'un vocabulaire professionnel liés à l'univers du livre et la culture en général à la faveur de l'étude de différents aspects de la culture anglo-saxonne.

Objectifs : Amener l'étudiant à comprendre les documents audio/écrits en anglais sur la culture artistique anglo-saxonne et à s'exprimer sur ses centres d'intérêt liés à la culture et à ses études en Master.

Intervenante : Fabienne d'Auvergne

Évaluation : contrôle continu

Poids dans l'UE : 100%

UE 8 S2

Stage

Descriptif : Stage de 2 à 4 mois.

Objectifs : Mettre en application les compétences acquises durant l'année en conduite de projet culturel.

Évaluation : Rapport et soutenance.

Poids dans l'UE : 100%

Maquette du master 2

SEMESTRE 3				
UE	crédits	Vol.	Descriptif	Type d'UE
3	3	12 CM 12 TD	Méthodologie de gestion de projet	Spécialité
4	3	12 CM 12 TD	Projet collectif	Spécialité
5	3	12 CM 12 TD	Recherche documentaire avancée	Spécialité
6	3	12 CM 12 TD	Humanités numériques	Spécialité
7	3	12 CM 12 TD	Outils PAO avancé	Spécialité
8	3	8 CM 16 TD	Anglais	Spécialité

SEMESTRE 4				
UE	crédits	Vol.	Descriptif	Type d'UE
3	3	48 TD	Conduite de projet	Spécialité
4	3	12 CM 12 TD	Économie collaborative et intelligence collective	Spécialité
5	3	12 CM 12 TD	Droit lié à la propriété intellectuelle et aux technologies de l'information et de la communication	Spécialité
6	3	12 CM 12 TD	Pratique de la lecture et d'écriture en lien avec le numérique	Spécialité
7	3	6 CM 18 TD	Anglais	Spécialité
8	3		Stage	Spécialité

Contenus pédagogiques et modalités d'évaluation

UE 3 S3

Conduite de projet

12 CM et 12 TD

- **Méthodologie de gestion de projets**

4hCM

Objectif : Définir les spécificités du marketing culturel, ses métiers, ses techniques et son public-cible

Intervenants : Lamia BADRA BELAZIZ

Poids dans l'UE : 10%

- **Marketing**

8hCM

Objectifs :

- Décrire les enjeux et les outils de la communication interne au sein des organisations en vue de partager efficacement la stratégie choisie collectivement.

Intervenants : Lamia BADRA BELAZIZ

Poids dans l'UE : 20%

- Le plan média : construction, rédaction, partage en interne, circuit de validation

Les actions à mener en hors médias : relation publiques, street marketing, événementiel.

La gestion d'un budget : La répartition, les choix, le co-branding.

Intervenants : Olivier PERROT

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 20%

- **Négociation**

4hCM et 2hTD

Objectif : Savoir monter un dossier de demande de subvention en tenant compte des attentes du destinataire/financeur et maîtriser les techniques de communication pour réussir sa négociation. Il s'agit d'aborder les relations entre des

porteurs de projet et des décideurs (particulièrement les collectivités). De façon très pratique, nous abordons les différents types de partenariat en nous appuyant sur les associations (constitution et fonctionnement d'une association, dépôt d'une demande de subvention dans un cadre spécifique donné, les aspects comptables). Nous évoquerons également les différents types de partenariat public privé (subventions,

Délégation de service public, marchés publics) et la capacité des porteurs de projets à comprendre et à répondre aux enjeux des partenaires ciblés.

Intervenants : Rosalie LAKATOS

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

- **Rédaction d'un projet vidéo et manipulation d'outils**

10hTD

Objectif : Cet exercice a pour but de familiariser l'étudiant avec l'outil multimédia par excellence : la vidéo.

Toutes les étapes de la conception (documentation, écriture, interview) à la réalisation (manipulation technique, montage et diffusion vidéo) seront abordées. Les étudiants devront puiser dans leur créativité pour réaliser une vidéo.

Intervenants : India MAR MELIS

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : à préciser lors des premiers cours

UE 4 S3

Projet collectif

- **Suivi du projet collectif :**
12h TD
Objectifs
Accompagner les étudiants dans les différentes phases de réalisation de leurs projets collectifs à savoir :
 - Définir les objectifs de la commande
 - Déterminer les rôles et l'organisation méthodologique à suivre
 - Établir un diagnostic, un état de lieu, un cahier de charge, etc.
 - Présenter un rapport intermédiaireIntervenantes : Lamia Badra Belaziz, Françoise Dubosclard (sous réserve) et India Mar Melis
Evaluation ; contrôle continu
- **Communication appliquée**
6h CM
Objectif :
Il s'agit d'avoir une connaissance approfondie des médias (médias physiques et numériques : Presse / TV / Radio / Médias Sociaux) et de savoir comment travailler avec la presse (le métier de journaliste, les nouveaux acteurs du web, l'attaché de presse, rédaction des communiqués et dossiers de presse).
Intervenant : Olivier Perrot
- **Marketing appliqué : marketing stratégique & marketing opérationnel**
6h TD
Objectifs
 - Le marketing stratégique :
Les spécificités du marketing culturel : Les créations répondent-elles à des demandes ?
La culture est-elle un produit comme les autres ?

Publics et consommateurs de culture : Analyse, Études, ciblage, les outils d'analyse.

- Marketing Opérationnel :
Gérer son fichier client
Lancer une action marketing : pourquoi, vers qui, comment ?
Choisir les meilleurs canaux média et hors média pour réussir ses actions
Intervenant : Olivier Perrot
Evaluation : contrôle continu

UE 5 S3

Recherche documentaire avancée

- **Recherche documentaire sur le web visible et invisible**
6h CM et 6h TD
Intervenante : Isabelle Rouquet
Evaluation : Contrôle continu
- **Community Management**
6h CM + 6h TD
Objectif :
 - Se familiariser avec les principales plateformes du web social dans une perspective professionnelle
 - Organiser et animer une démarche de *community management*Intervenant : Etienne Tripiet
Evaluation : Contrôle continu

UE 6 S3

Humanités numériques

12h CM et 12h TD

Objectifs :

Définir le rôle des humanités numériques dans la mise en œuvre de projets de valorisation numérique du patrimoine culturel.

Savoir 1) numériser les sources, 2) décrire, analyser et visualiser les données, 3) éditer en ligne et 4) Valoriser les données (Créer sa bibliothèque numérique et organiser des expositions virtuelles, ...)

Intervenante : Camille Meyer

Evaluation : Contrôle continu

Connaître les fondamentaux théoriques et pratiques de la conception d'un livre numérique

Intervenante Valentin Mathé

- **S'informatiser pour améliorer la gestion**

4h TD

Descriptif :

Qu'est ce qu'une base de données ?
Présentation de logiciel de gestion de communauté, gestion de prospects CRM, mailing, outil gestion, suivi et analyse de réseaux sociaux, tableaux de bord

Intervenant : Valentin Mathé

UE 7 S3

Outils PAO avancé

- **Indesign, illustrator, ...**

8h CM

Objectifs :

Maîtriser les outils de conception de sites web

Intervenant : Fabrice Nivoit

Evaluation : contrôle continu

- **Web série**

6h TD

On a tous une phrase, une citation, un proverbe qui nous a marqué. Le but de cet exercice est de donner vie à cette citation. C'est mettre en image des mots, des sensations, des idées, des émotions. Les étudiants devront puiser dans leur créativité pour réaliser cette vidéo.

Intervenante : India Mar Melis

India Mar Melis

Evaluation : contrôle continu

- **Conception d'un livre numérique**

2h CM et 2h TD

Objectif :

UE 8 S3

Anglais

8 CM et 16 TD

Objectifs :

- Acquérir un vocabulaire et des repères précis concernant la culture et le domaine des métiers du livre dans les pays étrangers.
- Explorer les problématiques actuelles liées à la conduite des projets (management/financement, négociation, promotion, concurrence...)
- Communiquer en situation professionnelle - Etude de situations types - Pratique par simulations.
- Savoir parler des éventuels problèmes rencontrés lors de la conduite d'un projet.

Intervenante : Leisha Ashdown-Lecointre

Evaluation : Contrôle continu

UE 3 S4

Conduite de projet

48h TD

Objectif : Accompagner les étudiants dans la finalisation des commandes et la rédaction du rapport final

Intervenante : Lamia Badra Belaziz, Françoise Dubosclard (sous réserve), Olivier Perrot (sous réserve)

- **Ecosystème d'affaire**

4h TD

Objectif :

Comprendre la multiplicité des liens plus ou moins directs que va

tisser une entreprise avec une multitude de partenaires, formant ce que l'on nomme une communauté de destin stratégique."

Intervenant : Valentin Mathé

UE 4 S4

Economie collaborative et intelligence collective

- **Economie collaborative**

6h CM et 8h TD

Descriptif :

L'économie collaborative bouleverse le secteur du livre. Quels sont les métiers concernés et les changements observés ?

Intervenante : Emmanuelle Perrone

Evaluation : Contrôle continu

- **Intelligence collective**

6h CM

Objectifs :

- Définir les concepts clés de ce qu'est l'intelligence collective et déterminer les conditions de sa pratique dans les organisations.
- Voir comment on peut passer d'une intelligence collective pyramidale à une intelligence collective globale.

Intervenante : Lamia Badra Belaziz

Evaluation : Contrôle continu

UE 5 S4

Droit lié à la propriété intellectuelle et aux technologies de l'information et de la communication

12 CM et 12 TD

Intervenante : Anne Dumas

Evaluation : Contrôle continu

UE 6 S4

Pratique de lecture et
d'écriture en lien avec le
numérique

- **Ecrire pour le web**
6h CM et 6 TD
Objectifs
 - Rédiger des contenus de qualité adaptés au web sur les principaux médias de communication utilisés par bibliothèques.
 - Connaître les caractéristiques des genres journalistiques utilisés en bibliothèque.
 - Optimiser ses contenus afin d'accroître leur visibilité sur les moteurs de recherche
 - Accrocher, mais aussi retenir, l'internaute.Intervenante : Isabelle Rouquet
Evaluation : Contrôle continu
- **Communication sur les réseaux sociaux**
6h CM et 6h TD
Objectifs :
 - Connaître les enjeux, les publics et les outils du web social.
 - Décrire la mise en place de leur stratégie de communication en ligne et sa traduction opérationnelle.Intervenant : Etienne Tripier
Evaluation : Contrôle continu

UE 7 S4

Anglais

8 CM et 16 TD
Intervenante Leisha Lecointre
Evaluation : Contrôle continu

UE 8 S4

Stage

Descriptif : Stage de 5 à 6 mois.
Objectifs : Mettre en application les compétences acquises durant l'année en conduite de projet culturel.
Évaluation : Rapport et soutenance.

Informations pratiques

Calendrier universitaire

Rentrée

Jeudi 12 septembre 2019

Début des cours semestrialisés :

- Lundi 16 septembre 2019

VACANCES DE TOUSSAINT : du 28 octobre au 3 novembre 2019

EXAMEN DU PREMIER SEMESTRE : du 6 au 13 janvier 2020 en M1 ; du 16 au 20 décembre 2019 en M2.

VACANCES DE NOËL : du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020

Début des cours du semestre 2

Lundi 6 janvier 2020 en M2 ; lundi 13 janvier 2020 en M1.

VACANCES D'HIVER : du 2 au 8 mars 2020

VACANCES DE PRINTEMPS : du 18 avril au 3 mai 2020

Examens semestre 2

- du 3 au 18 avril 2020 en M1 et M2 (examens et soutenances de projets collectifs)

Stages

- à partir du 18 avril 2020. Aménagements possibles selon les parcours à partir du 30 mars 2020.

Dépôt des rapports de stage variable selon les parcours du master. Se renseigner auprès des responsables d'année

Délibérations

17 juillet (1^{ère} session) ou 15 septembre (2^e session) 2020

Secrétariat des Métiers de la culture

Le secrétariat est ouvert : du **lundi au vendredi les matins et après-midis**. Les étudiants sont encouragés à se rapprocher du secrétariat du département dès la rentrée pour enregistrer les nouveaux horaires d'ouverture. Le secrétariat peut être ponctuellement fermé lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence).

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans les locaux du département. Vous pouvez y déposer toutes vos demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d'attestation, demande de matériel etc.), elles seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser votre nom et votre formation.

Enseignants

Les enseignants permanents ont leurs bureaux situés au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous. Ils

possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux de l'UFR LCSH (RDC à droite) ainsi qu'une adresse email (consulter le site Internet de l'université).

Communication interne

Les panneaux d'affichage :

Toutes les informations sont communiquées sur les panneaux d'affichage situés dans les couloirs du département au 2^{ème} étage. Vous devez les **consulter régulièrement** pour vous tenir informé des changements d'emploi du temps, de salles, des dates d'examens, des offres de stage, etc...

N'oubliez pas de consulter le **site web du département**.

Vous y trouverez des informations sur le déroulement de votre formation, des conseils pour les échanges universitaires, les stages, des témoignages d'étudiants sur leurs expériences en entreprise ou à l'étranger et tout ce qui concerne la vie du département.

L'Association des étudiants : Le comptoir culturel

Le comptoir culturel collabore financièrement à la réalisation des voyages d'études, contribue au suivi régulier de l'insertion des anciens et à la constitution d'un répertoire, et participe aux conseils du département et aux relations avec les professionnels. Les élections du Président et

des membres du bureau de l'association ont lieu dès la rentrée universitaire.

Pour fonctionner l'association a besoin de vous !

Plus vous serez nombreux à vous investir dans ses activités et plus elle sera dynamique et reconnue au niveau de l'université.

Bibliothèque

Les étudiants du département des métiers de la culture inscrits dans le master **DPEC** peuvent emprunter des ouvrages ou périodiques à la nouvelle Bibliothèque de sections (site Gergovia, 2^{ème} étage). Vous avez tous aussi à votre disposition la Bibliothèque Universitaire 1^{er} cycle de l'UFR LCSH (site Gergovia) et la Bibliothèque Universitaire 2^{ème} cycle (Lettres et Sciences humaines - Boulevard Lafayette). Le catalogue des bibliothèques est consultable en ligne (BCU).

N'hésitez pas à consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires

d'ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque. Les bibliothèques des différents départements sont également accessibles à tous les étudiants. Les étudiants de l'UFR LCSH sont invités à fréquenter la BCU Lafayette (salle de lecture 4e étage) qui leur est réservée.

La Bibliothèque Lafayette est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 ; la Bibliothèque Gergovia est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00 ; fermeture le samedi à 18h00.

Matériel pédagogique et assistance

Pour vos exposés et vos projets collectifs, du **matériel peut vous être prêté** :

- vidéoprojecteur
- ordinateur PC portable
- rétroprojecteur
- lecteur DVD/vidéo
- caméra HD

Pour cela vous devez en faire la réservation auprès du secrétariat ou du service PICC audiovisuel (330). Une charte d'utilisation du matériel et un cahier d'enlèvement du matériel devront être signés par les étudiants.

En cas de problèmes informatiques ou concernant l'utilisation du matériel pédagogique, vous devez vous adresser au secrétariat du département.

Site et annuaire de l'Université Clermont Auvergne

Sur le site de l'université, vous trouverez des informations sur les formations de l'UCA, les services de l'UCA, les relations internationales, etc...

<http://www.uca.fr>

Dans l'annuaire, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l'adresse email d'un enseignant ou d'un service de l'Université Clermont Auvergne

Site du Département des métiers de la Culture

Vous y trouverez toutes les informations sur vos formations et la vie du département.

Consultez-le régulièrement.

Aides financières

Vous trouverez sur le site Internet du département toutes les informations sur les différentes aides financières qui vous sont offertes suivant votre projet. Les

responsables de chacun des parcours sont à votre disposition pour vous renseigner et vous mettre en relation avec les services dédiés au sein de l'établissement.

Recherche de stage à l'étranger

Dans le cadre de votre formation, vous pouvez choisir d'effectuer votre stage à l'étranger.

Prendre contact dès le début de l'année avec Catherine Morgan PROUX ou Caroline LARDY, responsables des relations

internationales pour les parcours Tourisme culturel et Action culturelle et gestion de projets arts du spectacle. Vous trouverez sur le site de l'UCA toutes les informations concernant les **relations internationales**.

Le stage professionnel

Pour valider le M1 et le M2, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

Durée : au cours de sa formation l'étudiant doit obligatoirement effectuer un stage long de 6 mois (variable selon les parcours). Le stage peut dépasser les 6 mois s'il est effectué dans le cadre d'un service civique validé à la faveur d'une année de césure. Ce dernier dispositif est soumis à conditions particulières ; les étudiants du Parcours Action culturelle et artistique bénéficient en sus d'une année dérogatoire pour effectuer

ce stage. Les étudiants souhaitant bénéficier de ce dispositif doivent prendre contact avec Anne Daude : **anne.daude@uca.fr**

Les dates de stage du calendrier de l'année doivent être respectées.

Lieu : Les stages peuvent se dérouler en France ou à l'étranger.

Convention/tuteur : pour chaque stage une convention sera établie entre l'étudiant, l'entreprise et l'université. L'étudiant se verra attribuer un tuteur enseignant chargé de suivre son stage et de le conseiller lors de la rédaction de son rapport.

Vie culturelle

De multiples possibilités de fréquentation de saisons culturelles et de pratiques artistiques en ateliers et stages, sont offertes aux étudiants. Ces diverses propositions sont proposées par le **Service Université Culture** et ses partenaires.

Le Service Université Culture, c'est...

- un espace de pratiques artistiques avec ses ateliers et stages
- un lieu de réflexions croisées sur l'art et la culture
- des rencontres avec des professionnels de la culture
- un lieu de conseils pour les projets professionnels et/ou artistiques
- une structure d'accueil de stagiaires
- un espace d'information sur les spectacles de la région et un lien avec les structures culturelles extérieures

L'assiduité est obligatoire pendant toute la durée de l'atelier. La validation a lieu au 2ème semestre.

RÉUNION D'INFORMATION : jeudi 12 septembre 2019 à partir de 17h30

Lieu : Rest'Océzo, Campus des Cézeaux, Clermont-Ferrand

Vous aurez la possibilité de vous inscrire dans les ateliers de votre choix à partir du 16 septembre dans les bureaux du SUC. L'inscription est immédiate ; aucune pré-inscription n'est nécessaire.

Détails et contenus des ateliers sur le site du Service Université Culture

Adresse : 29 boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand, Cedex

Téléphone : 04.73.34.66.03

Site : <https://culture.uca.fr/>

Mail : suc@uca.fr

Règlement général

Absences

Les cours : L'assiduité aux cours est de règle dans nos filières.

La présence aux cours, interventions de professionnels, conférences, sorties terrain, est obligatoire. Nous vous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le samedi midi.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical (ou autre justificatif) présenté dans un délai de huit jours au secrétariat des Arts du spectacle (206).

Les absences non justifiées seront sanctionnées lors des délibérations d'examens en fin de semestre.

Les examens.

Toute absence à un examen (épreuve terminale ou contrôle continu) quel que soit le motif, sera sanctionné par un zéro. En cas d'absence à un examen, pour cas de force majeure, l'étudiant doit fournir au secrétariat du département Tourisme/Arts du spectacle un certificat médical ou tout autre justificatif dans les huit jours suivant l'absence. Passé ce délai, l'absence non justifiée sera sanctionnée par un zéro.

La même règle s'applique aux travaux donnant lieu à l'attribution d'une note prise en compte dans les évaluations (rendu des rapports de stage, mémoires, TD, etc...).

Résultats, diplôme, relevé de notes

Les résultats des examens terminaux sont affichés sur l'ENT à l'issue des délibérations. Les relevés de notes sont délivrés à l'issue de la dernière délibération, en juillet. Aucun relevé de notes ne peut être délivré auparavant. Une fois le diplôme validé,

l'étudiant reçoit une attestation de réussite et un relevé de notes global. Les diplômes sont délivrés par le service de la scolarité de l'UFR LCSH au cours de l'année qui suit son obtention.

Plagiat

Le plagiat, c'est :

- s'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre et le présente comme sien.
- s'accaparer des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance.
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source.

Le plagiat est considéré comme une grave atteinte au droit d'auteur. Pour éviter le plagiat, il faut citer vos sources :

- lorsque vous citez vos sources, vous démontrez votre capacité à avoir recherché des informations sur le sujet.
- vous permettez au lecteur de se référer facilement aux sources utilisées

La citation est le fait de reconnaître la propriété intellectuelle d'un passage de votre texte

Afin de détecter toute fraude, l'université s'est dotée d'un logiciel pour déterminer la présence de plagiat dans les différents travaux remis par l'étudiant. Si la fraude est établie, des sanctions disciplinaires seront engagées.

[Extraits, Compilatio.net]